Prénom  Nom
Adresse
CP  Ville

Référence du prêt :
Montant initial : euros
Durée initiale : Ref prêt mois

Banque
Adresse
CP  Ville

Madame, Monsieur,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du XX/XX/XX et vous en remercions.

Nous avons bien noté votre acceptation de délégation du contrat d'assurance \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au contrat \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sous réserve d'équivalence en terme de garanties.

Dans votre courrier, vous stipulez l'imputation de frais de substitution d'assurance.

Or, selon l'article L312-9 du code de la consommation, la demande de frais d'avenant n'est pas légale.

**« Le prêteur ne peut, en contrepartie de son acceptation en garantie d'un contrat d'assurance autre que le contrat d'assurance qu'il propose, y compris en cas d'exercice du droit de résiliation en application du premier alinéa de l'article L. 113-12-2 du code des assurances ou du deuxième alinéa de l'article L. 221-10 du code de la mutualité ni modifier le taux, qu'il soit fixe ou variable, ou les conditions d'octroi du crédit, prévus dans l'offre définie à l'article L. 312-7, ni exiger le paiement de frais supplémentaires, y compris les frais liés aux travaux d'analyse de cet autre contrat d'assurance. »**

Conformément aux textes de loi en vigueur, nous vous remercions donc d'étudier le dossier d'assurance transmis, et d'indiquer aux clients la date d'effet à prendre en compte sur le contrat d'assurance déléguée \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ .

 Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature